

Présentation

Spécialité : Biodiversité et Développement durable

Professionnel

La spécialité « Biodiversité et Développement Durable » donne une solide formation scientifique en biologie des populations/écologie. Elle forme les étudiants au maniement des outils pratiques et théoriques de Biologie (dynamique des populations, génétique des populations, écologie, évolution biologique, statistiques, SIG...) nécessaires à une gestion raisonnée des populations naturelles.

La formation est complétée par un enseignement en Droit, Economie et Politiques publiques du Développement Durable, de façon à donner aux étudiants une vision intégrée et élargie de la gestion des milieux naturels.

L'originalité de la formation est la combinaison d'une solide formation en Biologie des populations et d'un enseignement important (100h) sur le développement durable.

Cette spécialité professionnalisante interdisciplinaire à composante « biologie des populations/écologie » a pour objectifs de former des cadres compétents dans la gestion des populations naturelles animales et/ou végétales.

En première année, l'accent est mis sur l'acquisition de compétences en Biologie des populations/Écologie et d'une rigueur scientifique irréprochable. Cette année comporte donc des Cours magistraux, des travaux dirigés, des travaux pratiques avec un accent important mis sur les sorties terrains. Au second semestre, le stage et des rencontres avec des professionnels intégrées dans les enseignements permettent aux étudiants une familiarisation avec le milieu professionnel.

En seconde année, nous considérons que les bases scientifiques sont acquises, et les enseignements scientifiques sont plus centrés sur les applications à des problématiques de gestion des milieux et des populations avec de nombreux intervenants. La part des interventions de professionnels augmente, de façon à permettre à ces étudiants « plus matures » d'avoir des interlocuteurs leur permettant de bien comprendre le milieu professionnel. Un effort important est fait par les intervenants professionnels pour proposer des exercices aux étudiants, et donc les préparer concrètement à leurs futurs stages/emplois.

Les enseignements de Droit/Economie/Politiques publiques du Développement Durable restent assez globaux dans les cours magistraux de façon à donner aux étudiants une culture générale solide et une vision large dans ces domaines. Les travaux dirigés de ces disciplines sont plus appliqués aux problématiques précises que les étudiants pourront rencontrer pendant leur stage et leur vie professionnelle (avec une participation de « professionnels » à ces enseignements).

L'année se termine par un stage de 6-7 mois qui permet aux étudiants d'acquérir une expérience professionnelle, et débouche parfois sur un emploi dans l'organisme d'accueil.

Enjeux

La spécialité BDD est destinée à former des cadres compétents dans la gestion des populations naturelles animales et/ou végétales et des espaces naturels. Elle forme par ailleurs des personnes capables d'être à l'interface des scientifiques et des personnes intéressées par les problèmes d'environnements et de développement durable : collectivités locales, associations, bureaux d'études...

A la fin de cette spécialité de master, les étudiants

- auront acquis des compétences approfondies en Biologie des populations /Écologie
- maîtriseront les outils tels que les statistiques, les SIG, le droit ou l'anglais
- feront preuve d'une rigueur scientifique irréprochable

Stage(s)

Non

- disposeront d'une culture générale solide et une vision large dans le domaine du Développement Durable
- auront une bonne compréhension du milieu professionnel dans le domaine concerné

Compétences

- compétences dans le domaine de la gestion des populations et des milieux naturels
- maîtrise des données contextuelles liées au concept d'environnement durable

A la fin du master, les étudiants auront les compétences nécessaires pour gérer des sites naturels en ce qui concerne la gestion des populations animales et végétales. Les périodes de stages et d'études tutorées leur donneront la pratique nécessaire à l'accomplissement de leur futur métier. De nombreux écosystèmes très variés seront abordés dans les enseignements tels que des écosystèmes marins, dulcicoles et montagnards, ou des écosystèmes tempérés et tropicaux.

Les étudiants seront capables d'interagir efficacement, que ce soit avec des scientifiques, du public ou des décideurs. L'enseignement « Développement Durable » leur donnera le recul nécessaire pour avoir une vision globale et internationale des problématiques environnementales.

Disposant des outils scientifiques, de culture générale, et ayant effectué plusieurs stages et études tutorées, les étudiants sauront s'adapter à un grand nombre de situations professionnelles, comme en témoigne l'insertion professionnelle des promotions précédentes.

Et après ?

Poursuites d'études

Les étudiants titulaires d'un master peuvent demander à s'inscrire en thèse après avis de l'école doctorale



UPVD

**UFR Sciences Exactes et
Expérimentales**

52 AVE Paul Alduy
66860 PERPIGNAN

Source du document
<https://www.univ-perp.fr/>